

Compte-rendu de la séance de travail des représentants
des services concernés par l'organisation du Grand Bal
du 5 juillet 1977.

*A classer
Services demandés
cacheter
supplémentaire*

Suite à la Décision Présidentielle de confier le soin d'organiser le Grand Bal du 5 juillet au Ministère de la Jeunesse, le Ministre de la Jeunesse a invité les services gouvernementaux dont le concours est nécessaire pour l'organisation de ce Grand Bal à une séance de travail qui a eu lieu dans les locaux du Ministère de la Jeunesse le 27 juin 1977.

Cette séance qui a débuté à 14h30' réunissait :

- Monsieur NTEZIRYAYO Siméon, Membre du Comité Central du M.R.N.D. et Ministre de la Jeunesse
- Monsieur HABARUSHAKA Claudien, Membre du Comité Central du M.R.N.D. et Secrétaire Général au Ministère de l'Intérieur
- Monsieur NIYIBIZI Silas, Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse
- Capitaine GATSINZI qui représentait le MINADEF
- Monsieur NSABIMANA Dismas, Directeur de l'O.R.T.P.N.
- Monsieur MUYABARENZI Anastase, Directeur des Bâtiments Civils qui représentait le MINITRAPE
- Monsieur NTIRASHIRUMUJINYA Appolinaire qui représentait le Service du Protocole d'Etat à la Présidence de la République
- Monsieur KAMARO Lucien qui représentait l'ORINFOR
- Monsieur NKULIKIYINKA Jean, Fonctionnaire au Ministère de la Jeunesse et rapporteur de la réunion.

La séance a débuté avec l'examen des possibilités d'après de la salle de l'Aéroport de KANOMBE où se tiennent d'habitude les Grands Bala organisés à l'occasion de certaines fêtes gouvernementales telles que la Fête Nationale, les anniversaires de la IIème République, de la fondation du M.R.N.D. et la fête des Forces Armées.

Comme à toutes ces occasions, l'arrangement de la salle a toujours incombé au MINADEF, celui-ci avait été invité pour qu'il explique comment il entend arranger de nouveau ce problème. Son représentant interrogé à ce sujet, déclara d'emblée que le MINADEF se trouvait dans l'incapacité d'arranger cette salle, compte tenu du temps trop court qui reste d'ici le 5 juillet et des gros et divers travaux que nécessite l'arrangement de cette salle. Normalement, dit-il, ces travaux commencent 4 mois avant la date où doit avoir lieu le Grand Bal et actuellement, il ne nous reste guère qu'une semaine. Dès lors, comme la salle de Kanombe ne peut manifestement pas être disponible le 5 juillet, d'autres solutions de rechange furent proposées :

a) Le Grand Bal pourrait se tenir au IMPALA : Cette solution fut rejetée pour les raisons suivantes :

.../...

- manque de sécurité
- exiguité du Café qui ne peut guère contenir que quelques centaines de personnes alors que les invitations à lancer vont atteindre les 1.000 personnes.
- De plus, les travaux de refaction entrepris dans les locaux de ce Café par l'O.R.T.P.N. ne sont pas encore achevés.

b) Le Grand Bal pourrait se tenir à l'Hôtel du 5 juillet :

Cette solution fut longtemps examinée. Certains membres de la commission optèrent vite pour cette solution. Les arguments qu'ils avancèrent sont les suivants :

- Le Grand Bal prolonge et clôt les festivités du 5 juillet qui ont lieu au cours de la journée. Il est normal qu'il se tienne dans les locaux même où a vu le jour la IIème République dont nous fêtons précisément le IVème anniversaire.
 - Les jardins de l'Hôtel du 5 juillet sont vastes, beaux et ne nécessitent pas beaucoup de travaux de transformation.
 - La sécurité du Chef de l'Etat et des autres autorités y est facile à assurer par les services de l'ordre.
 - Cet Hôtel possède une piste pour les danseurs, assez de place pour les invités et pour les orchestres qui animeront le Bal.
 - Enfin l'Hôtel du 5 juillet se trouve relativement au milieu de la ville. Tous les invités qui, habituellement ne pouvaient pas se rendre à Kanombe faute de moyens de locomotion pourront venir.
- Certains autres membres de la commission dont le Directeur de l'O.R.T.P.N. présentèrent des arguments contre cette solution :
- L'O.R.T.P.N. qui devra fournir les consommations nécessaires n'a pas où placer les stocks de bière à l'Hôtel du 5 juillet.
 - Il aura beaucoup de difficultés pour arranger les jardins, placer les chaises et les tables, débarrasser l'Hôtel des restes de la réception de la journée et mettre tout en place avant 20 heures.
 - L'insuffisance des lieux d'aisance
 - Problème de la frigorification des boissons suffisantes pour ce Bal.
 - Enfin, en plus de ces arguments, ces membres se sont demandés pourquoi et avec quel droit on pouvait changer le local déjà proposé par la Commission des Fêtes et Conférences et opter pour l'Hôtel du 5 juillet.

A ceci il fut répondu que la proposition de la Commission des Fêtes et Conférences concernant la salle de l'Aéroport de Kanombe n'est qu'une sorte de routine : Depuis 1975, les Grands Bals de ce genre se tiennent dans cette salle de l'Aéroport et personne n'a jamais pensé à proposer autre chose. Surtout que la Commission ne s'est pas rendue sur place pour constater l'état actuel de cette salle.

Le Président de la séance profita de cette occasion et invita les membres de la réunion à visiter d'abord les deux endroits avant de continuer les discussions qui risquaient de s'éterniser. Aussitôt demandé, aussitôt fait.

Arrivés à l'Aéroport, on a constaté que :

- la salle n'avait pas besoin d'être repeinte sur les murs
- mais qu'il fallait la débarrasser des avions et des débris qu'il abrite
- il faudrait d'abord se procurer d'un nombre impressionnant de mètres de toile pour en couvrir le plafond qui n'a pas un aspect présentable ainsi que le côté Est de la salle qui est vide.
- il faudrait se procurer d'autres matériaux pour la transformation de la salle dont l'état général ne la destine pas à accueillir ce Bal.
- il y aurait une somme de travail considérable dont rien ne prouve qu'il sera terminé avant le 5 juillet
- la salle est trop fermée et que les gens ne se sentiraient pas trop à l'aise surtout en ces temps-ci où il fait plutôt chaud la nuit.

Le représentant du MINADEF insista de nouveau sur l'impossibilité de transformer cette salle en quelques jours, surtout que le matériel employé l'année passée est usé ou dans un état exigeant des réparations qui prendraient trop de temps.

La Commission se rendit à l'Hôtel du 5 juillet pour voir de près les installations de là aussi.

- Le seul inconvénient vraiment sérieux pouvant être relevé contre l'Hôtel est que le gros des invités sera placé en plein air, loin de la piste en ciment sise devant le bâtiment de l'Hôtel.

- La Commission proposa pour pallier à ce défaut que le MINITRAPE installe une nouvelle piste en planches de bois sur la place où le Ballet s'exhibe habituellement.

Le représentant de ce Ministère démontra l'impossibilité de placer cette piste à cause du manque de temps et de certains moyens immédiats. Sa démonstration ne fut pas assez forte cependant pour qu'on rejette cette solution définitivement. Nous y reviendrons tantôt.

Finalement la Commission vint à conclure que l'Hôtel du 5 juillet offrait moins d'inconvénients que la salle de Kanombe et le retint pour le Grand Bal du 5 juillet. Il ne restait ainsi qu'à applanir quelques difficultés concernant les dispositions que doit prendre l'O.R.T.P.N. pour l'organisation du Grand Bal du moins pour ce qui le regarde. A ce sujet, le Directeur de l'O.R.T.P.N. exposa une dernière série de problèmes dont les solutions qu'on y apporta constitueront la dernière partie du travail de la commission, ainsi :

- L'O.R.T.P.N. fournira les consommations et le personnel pour servir.
Cependant il faudra :

- que tous les autres Hôtels de KIGALI qui dépendent de lui soient fermés

au cours de la soirée du 5 juillet pour permettre à l'Office d'affecter à l'Hôtel du 5 juillet le plus de personnel possible.

- Qu'une réquisition soit faite chez les services de KIGALI qui possèdent les chambres froides pour la frigorification des bières destinées au Grand Bal du 5 juillet.

- Que l'O.R.T.P.N. dispose d'un camion pour le transport des bières et ce à partir du 4 juillet au matin.

- Que le MINITRAPE fournisse le personnel tous travaux pour aider l'ORTPN à aménager les jardins de l'Hôtel, juste après la réception de la journée.

Tous ces problèmes furent ainsi arrangés :

- Tous les Hôtels de KIGALI dépendant de l'O.R.T.P.N. seront fermés le 5 juillet au soir : ainsi le "Village URUGWIRO" et le "Café IMPALA" seront fermés, seul l'Hôtel KIYOVU restera ouvert pour permettre au public non invité à s'y amuser. De plus, l'O.R.T.P.N. pourra, le cas échéant, demander le concours des Hôtels privés (DIPLOMATES, MILLE COLLINES) pour ce qui est du personnel de service.

- Avec le concours du Ministère de la Jeunesse, la réquisition des chambres froides sera faite chez :

- MAGERWA

- Laiterie-Comptoir de KIGALI

- Clinique de l'Hôpital de KIGALI

- ALIRWANDA

- Le camion dont a besoin l'O.R.T.P.N. sera fourni par le MINADEP à la date voulue.

- Le MINITRAPE fournira le personnel tous travaux demandé à temps.

Finalement, les tâches incombant à chaque service représenté à la réunion furent ainsi définies :

1) Service du Protocole d'Etat

- Faire son travail habituel de protocole

2) MINADEP-

- Fournira à l'ORTPN le camion demandé

- Assurera le maintien de l'ordre et le service du parking.

- Fournira à l'ORTPN les tentes qui seront dressées à l'Hôtel du 5 juillet pour abriter le stock des bières et autres articles nécessaires lors du Grand Bal.

3) O.R.T.P.N.

- Fournira les consommations nécessaires pour le Grand Bal du 5 juillet
- Fournira le personnel pour le service.

4) MINITRAPE

- Fournira le personnel tous travaux pour l'aménagement des jardins du 5 juillet et la propreté des int lieux.

- Fournira et placera les comptoirs d'appoint pour compléter ceux de l'Hôtel et faciliter le service.

- S'occupera du pavoisement des jardins.

- S'occupera de l'aménagement des parkings autour de l'Hôtel.

- Se chargera de contacter l'ELECTROGAZ pour l'éclairage des jardins.
- Veillera à ce que tous les autres menus travaux de routine relatifs à la propreté de l'Hôtel soient effectués.
- Pourra, si c'est possible, voir comment installer une deuxième piste de danse en bois pour décanter celle sise devant l'Hôtel. Ici, on a chargé le MINITRAPE d'arranger ce problème dans la mesure de ses possibilités.
- Assurera le transport des meubles: chaises, tables, fauteuils au besoin et veillera à leur installation.

5) ORINFOR

- S'occupera de la sonorisation des jardins
- Fournira 2 techniciens pour s'occuper des instruments de musique employés par les orchestres au moment du grand bal.

6) MLJEUNESSE

- Fournira les orchestres
- Fournira les instruments de musique
- Fournira les cartes d'invitation au grand bal
- Fournira les tickets d'entrée et leurs vendeurs
- S'occupera de la coordination des activités.

Telles sont les propositions qui ont été étudiées au cours de cette séance.

Il fut entendu que le Ministre de la Jeunesse en présenterait le rapport à Son Excellence Monsieur le Président de la République pour approbation, suite à quoi les services concernés par l'organisation du grand bal du 3 juillet commencerait les préparatifs.

Le Rapporteur,
NKULIKIYINKA J. Baptiste.-